

SESSION 2010

---

**AGREGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : MUSIQUE**

**DISSERTATION**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Dans une lettre écrite autour de 1645, Ismaël Boulliau décrit, à l'intention d'un correspondant français, la musique qu'il entendit lors d'un voyage à Venise :

« Il faut encore recognoistre que les Italiens sçavent fort bien accommoder la qualité du chant à celle des paroles, c'est-à-dire : à des paroles tristes, un chant plaintif ; à des mouvemens de cholère ou de caprice, ils donnent des mouvemens de la voix convenables. Je ne peux les excuser en une chose, qui est que leur Musique d'église, dans les Mouvemens, n'est pas assez grave, et est plus propre à faire danser qu'à exciter à dévotion, ce qui vient de vouloir trop représenter, par le mouvement de la voix, la vertu & force des paroles & leur qualité [...]. »\*

Vous vous interrogerez sur les rapports entre cette appréciation et, d'autre part, les nouvelles pratiques musicales et le statut des arts au sein des réformes religieuses de la fin du Concile de Trente à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

\* Cité par Denise LAUNAY, « La musique à Venise vers 1645 : Ismaël Boulliau, astronome français mélomane et voyageur », *Revue de musicologie*, LXXVII/2 (1991), p. 276-277.